

Objet : demande de dérogation individuelle pour cause de force majeure à l'obligation de présence de couvert éligible comme SIE – Constat de l'absence de levée du semis réalisé avant le 20 août.

Monsieur le Directeur,
Direction départementale
des Territoires de l'Essonne

Je sous-signé,

Responsable de l'exploitation :

dont le numéro PACAGE est :

Déclare :

Avoir semé en interculture avant le 20 août 2019 des couverts éligibles comme SIE pour la campagne 2019, sur le(s) ilot(s) :

N° Ilot	N° parcelle	Surface
---------	-------------	---------

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avoir constaté que ces semis, réalisés selon les bonnes pratiques et dans le respect des règles d'éligibilité des couverts d'intercultures aux SIE, n'ont pas ou très partiellement levé. La cause de ces semis infructueux est l'absence de pluies suffisantes due à la sécheresse qui perdure.

Je demande pour les îlots cités, à bénéficier d'une dérogation pour cause de force majeure, et me tiens à disposition de l'administration pour tout complément d'information ou contrôle.

Le septembre 2019
Signature du demandeur

Remarque :

Tout élément factuel permettant d'étayer cette affirmation sera joint au courrier adressé à la DDT, tel que factures de semences, photos prises à l'aide d'un téléphone, ou relevés de la station météo la plus proche et conservé à la disposition de l'administration en cas de contrôle.

Document signé à retourner par courrier au service Economie agricole de la DDT de l'Essonne – Boulevard de France – 91012 EVRY CEDEX.